



ATTRIBUTION DE CONTRAT DOCTORAL ANNEES 2017 / 2020

PROPOSITION DE SUJET DE THESE

Les groupes transversaux du LABEX Futurs Urbains¹ se consacrent à une thématique précise, au sein de grandes thématiques structurant la démarche du LABEX. Ils associent des chercheurs et enseignants-chercheurs provenant de plusieurs laboratoires différents et appartenant à plusieurs disciplines différentes.

Ils sont les lieux privilégiés de la cumulativité scientifique et permettent de faire le lien entre les différents programmes du LABEX en approfondissant au travers de différentes opérations les mêmes champs scientifiques. Ils sont, également, la structure d'accueil des post-doctorants et des doctorants recrutés par le LABEX.

PRESENTATION DU SUJET DE THESE :

Intitulé du sujet de thèse :	Inégalités et discriminations : quelle dimension spatiale des mobilisations collectives ?
------------------------------	--

Groupe transversal proposant le sujet de thèse :	Nom du groupe transversal : Justice, espace, discriminations, inégalités Responsables scientifiques : Claire Hancock, Serge Weber Site web : http://www.futurs-urbains.fr/groupe-transversal-justice-espace-discriminations-inegalites/
--	--

Proposition de sujet de thèse :

Cette proposition de sujet de thèse invite à enrichir la compréhension des inégalités et discriminations dans leur dimension spatiale, à partir d'un point d'entrée particulier : le point de vue des personnes qui se mobilisent collectivement pour réagir à une situation considérée comme scandaleuse et injuste.

Diverses, ces mobilisations le sont selon bien des critères, eux-mêmes appréhendables dans leur dimension spatiale. Le degré de formalisation de l'organisation par exemple, qui peut varier depuis mouvements en réseaux informels si ce n'est « spontanés » jusqu'à des structures associatives institutionnalisées et territorialisées. Le répertoire d'action, qui peut prendre voire combiner divers registres : occupation des espaces publics ou détournement de leurs usages, interpellations publiques et pétitions, procédures judiciaires (plaintes et saisines), tout autant que mise en œuvre d'alternatives pratiques (économie solidaire par exemple), d'événements conviviaux, ou encore de forums en ligne ou sur les « réseaux sociaux ». Le type d'implantation géographique, plus ou moins central ou périphérique, concentré ou dispersé, etc., ainsi que la ou les échelles des actions, qui peuvent impliquer un collectif micro-local et singulier tout autant qu'une mise en réseau de plusieurs sites, elle-même d'ampleur régionale, nationale ou même internationale. Les modalités et le caractère plus ou moins explicite de la prise en compte de la dimension spatiale dans les enjeux, les argumentaires et les revendications. Les motifs des mobilisations ne manquent d'ailleurs pas, selon les situations vécues par les personnes ou groupes sociaux pour qui défendre des droits se révèle légitime. Il peut aussi bien s'agir de questions d'accessibilité (aux transports publics, aux soins, au logement, à l'emploi, à des statuts, par exemple pour les étrangers...), de conditions d'existence (de travail, de logement, de scolarisation...), de discriminations vécues, de contestations de projets ou de conduites d'aménagement, d'injustices environnementales, de situations de précarité de tous types – sans que cette liste soit exhaustive.

Choisir ce focus permet d'explorer les configurations locales des rapports sociaux dans lesquelles toute mobilisation est ancrée, combinant différentes modalités, depuis la coopération jusqu'au conflit ouvert, en passant par l'entraide, la concertation, l'association, la négociation, la tension... Cette proposition de sujet de thèse invite donc à conjuguer l'étude des relations entre les acteurs mobilisés (qui peuvent apparaître

¹ Site du LABEX Futurs Urbains : <http://www.futurs-urbains.fr/fr/>

comme des collectifs ou des coalitions plus larges) et leurs adversaires et autres interlocuteurs (élu-es, administrations, entreprises, syndicats, associations, mais aussi journalistes, universitaires...) tout autant que les relations entre les personnes mobilisées elles-mêmes. Ainsi, les rôles et fonctions prises par les un-es et les autres, les formes de la division du travail militant, peuvent révéler des rapports de pouvoir et de domination au sein même des collectifs, donc des divergences d'intérêts tout autant que des convergences. Ces rapports de pouvoir peuvent porter sur des enjeux spécifiques (par exemple des divergences de vue sur l'objet de la contestation, les modes d'action, la stratégie, l'argumentaire...) ou plus transversaux (difficultés dans la construction de relations apaisées et symétriques entre personnes aux propriétés sociales hétérogènes, incluant les propriétés socio-professionnelles, de génération, de genre, de race, de religion...). Une étude fine pourrait contribuer à éclairer l'articulation de ces identifications et tensions collectives avec les trajectoires individuelles, des trajectoires qui ne se résument pas aux carrières militantes mais incluent et articulent les trajectoires scolaires, socioprofessionnelles, familiales, résidentielles... Il s'agit donc autant d'analyser ce qui permet ou favorise les mobilisations (les ressources) que ce qui leur fait obstacle, ce qui les rapproche des autres mobilisations contemporaines que ce qui leur donne des formes spécifiques.

Cette proposition invite donc à creuser la question de la dimension spatiale de l'action collective² et, ce faisant, à étayer les diverses approches de sciences sociales qui animent le groupe transversal JEDI au sein du Labex Futurs urbains, en particulier l'intersectionnalité, les discriminations, le « droit à la ville », la reconnaissance, l'accessibilité ou encore la précarité. Pour aider le/la candidate, ces positionnements de recherche au sein du groupe sont explicités ci-après.

Positionnement de recherche du groupe JEDI

Le/la doctorant-e s'inscrira dans les activités du groupe JEDI qui interroge notamment la dimension spatiale des rapports sociaux inégalitaires, discriminatoires ou injustes, envisagés dans une perspective intersectionnelle.

Les configurations et les pratiques sociales, toujours situées, localisées et donc en ce sens « spatialisées », ne sont pas uniquement des modes de mise en visibilité des inégalités, des discriminations et des injustices. Il s'agit de réfléchir sur les représentations et pratiques de l'espace, d'une façon qui ne les essentialise pas : l'espace n'est ni une cause ni une conséquence des rapports de domination (économiques, culturels, politiques...), il en est indissociable, de diverses façons que plusieurs disciplines tâchent d'analyser, de la géographie sociale à l'économie territoriale, en passant par la sociologie urbaine. Le dit « tournant spatial » des sciences sociales a eu pour intérêt d'amener les chercheur-e-s à prendre davantage en compte la matérialité et plus largement la spatialité des pratiques et configurations sociales, leur rôle dans l'exercice des pouvoirs, mais aussi leur place dans la construction et le développement d'« agentivités » individuelles ou collectives. Penser spatialement comporte toujours le risque d'une « dé-politisation » des inégalités, mais les approches critiques ont développé des outils et des méthodes qui permettent de se prémunir contre ces tendances³.

Parmi ces approches, la perspective postcoloniale invite à repenser les clivages « Nord-Sud » et à développer des approches intersectionnelles articulant genre, race et classe⁴. On peut évoquer également les travaux sur les discours et modes de gestion entrepreneuriaux et néolibéraux de la ville, l'écologie politique urbaine, le contrôle sécuritaire des espaces urbains, ainsi que les réflexions récentes sur le « droit à la ville » et la « justice spatiale ». Nombre de ces questions se posent avec une acuité particulière dans le contexte social et politique contemporain : les enjeux de la « spatialisation des problèmes sociaux »⁵ sont plus que jamais d'actualité. D'autre part, dans un contexte où les compétences sont en train d'être redistribuées et disputées entre les échelons (communes, intercommunalités, métropoles...), l'émergence d'un « pouvoir d'agir » et d'une véritable participation citoyenne pose question⁶.

² Voir par exemple : Fabrice Ripoll, 2008, « Espaces et stratégies de résistance. Répertoires d'actions collectives dans la France contemporaine », *Espaces et sociétés*, n°134, 83-97 ; 2013, « Forces et faiblesses des AMAP et autres dispositifs apparentés », dans B. Frère et M. Jacquemain (dir.), *Résister au quotidien ?*, Presses de Science Po.

³ Voir notamment : Isabelle Backouche, Fabrice Ripoll, Sylvie Tissot, Vincent Veschambre (dir.), 2011, *La dimension spatiale des inégalités. Regards croisés des sciences sociales*, PUR ; Cécile Gintrac et Matthieu Giroud (dir.), 2014, *Villes contestées*, Prairies Ordinaires ; Anne Clerval, Antoine Fleury, Julien Rebotier, Serge Weber (dir.), 2015, *Espace et rapports de domination*, PUR.

⁴ Claire Hancock, 2008, « Décoloniser les représentations : esquisse d'une géographie culturelle de nos Autres », *Annales de Géographie*, n°660-661, 116-128 ; 2011, « Le corps féminin, enjeu géopolitique dans la France postcoloniale », *L'Espace Politique*, n°14 [en ligne].

⁵ Sylvie Tissot, Franck Poupeau, 2005, « La spatialisation des problèmes sociaux. », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 159, pp. 4-9.

⁶ Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mechmache, 2013, *Pour une réforme radicale de la politique de la Ville. Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, Rapport remis au ministre délégué chargé de la Ville.

Quelques précisions sur les attentes du groupe

Afin de contribuer à ce champ de réflexion divers et multiforme, le projet doctoral retenu doit pouvoir apporter des éclairages sur la société française, même s'il porte sur d'autres sociétés ou aires géographiques : une dimension comparative, ou une enquête multi-sites, serait donc souhaitable. Dans une logique de décolonisation de la pensée, nous ne dictons délibérément aucun découpage géographique, hémisphère nord ou sud, en partant du principe que toutes les sociétés urbaines sont « ordinaires »⁷ et susceptibles de s'éclairer mutuellement.

La/le doctorant-e devra être en mesure, dans ce contexte de politiques publiques et de jeux d'acteurs, de mettre en évidence les points de vues et pratiques des premières et premiers concerné-e-s, habitant-e-s, citoyen-ne-s, dans le cadre d'une enquête ethnographique approfondie. Un intérêt pour les « acteurs faibles » et une démarche soucieuse de leur apporter « reconnaissance » seraient appréciés, mais sans exclusive.

La/le candidat-e pourra proposer une entrée par un ou plusieurs lieux et contextes locaux mais aussi par un groupe mobilisé du moment que la dimension spatiale est au cœur de la démarche.

Au-delà de cette posture fondamentale, le GT JEDI est en mesure d'accompagner un-e doctorant-e dans plusieurs types d'approches :

- la question des échelles et échelons territoriaux auxquels il convient de penser et d'agir sur les inégalités ;
- la question des mobilités et de l'accessibilité et comment elles croisent inégalités ou injustices ;
- la question des inégalités scolaires et du rapport entre l'école, le local et les mobilités ;
- l'intersectionnalité, ou articulation des différentes formes de domination, et les pratiques ou tactiques spatiales qu'elle est susceptible de produire ;
- les mécanismes ou stratégies dans le domaine du logement et leurs effets en termes de renforcement ou d'atténuation des inégalités ;
- la justice environnementale et ses déclinaisons à différentes échelles ;
- les déclinaisons spatiales des acceptions de la justice comme redistribution, reconnaissance ou parité de participation ;
- la perspective habitante et les dialogues ou conflits possibles avec les pouvoirs publics et les politiques publiques ;
- pouvoir d'agir, agentivité et empowerment, la production de la ville au prisme de la participation, de la mobilisation et de la résistance...

Selon l'entrée privilégiée, le/la doctorant-e est susceptible de s'inscrire dans un ou plusieurs des laboratoires du Labex (ACP – Analyse Comparée des Pouvoirs, Lab'Urba, LVMT – Ville Mobilité Transports, LATTs – Techniques, Territoires et Sociétés), avec un comité de thèse pouvant inclure les enseignant-e-s-chercheur-e-s ou chercheur-e-s suivant-e-s :

Julien Adlhuy (Lab'Urba), Anne Clerval (ACP), Amandine Chapuis (ACP), Armelle Choplin (ACP), Matthieu Delage (ACP), Martine Drozd (LATTs), Jean Estebanez (Lab'Urba), Caroline Gallez (LVMT, HDR), Camille Gardesse (Lab'Urba), Claire Hancock (Lab'Urba, PR), Lydie Laigle (CSTB, HDR en cours), Christine Lelévrier (Lab'Urba, PR), Sophie Moreau (ACP), Fabrice Ripoll (Lab'Urba, HDR en cours), Serge Weber (ACP, PR), Sandrine Wenglenski (LVMT, HDR en cours).

NB : Dans le cas des MCF non HDR, l'encadrement peut se faire dans le cadre d'une co-direction avec un-e PR ou HDR.

⁷ Armelle Choplin, 2012, « Désoccidentaliser la pensée urbaine », *Métropolitiques* [en ligne].

ENCADREMENT DU SUIVI DE THESE :

Listes des chercheurs pouvant encadrer le travail.	
Dans le cas des MCF non HDR, l'encadrement peut se faire dans le cadre d'une codirection avec un PR ou HDR.	
Il n'est pas utile de prendre contact au préalable avec les directeurs/trices, en revanche le dossier de candidature devra mentionner la configuration envisagée pour la direction de la thèse.	
Ecole doctorale concernée par le sujet :	Ville, transports et territoires

LA CANDIDATURE :

Qualifications et compétences attendues :	<p>la/le candidat-e devra justifier d'un M2 en sciences humaines ou sociales comportant une préparation significative à la recherche (une version pdf des mémoires déjà soutenus, et une présentation détaillée des travaux de recherche en cours, le cas échéant, sera appréciée).</p> <p>Les compétences attendues sont celles d'un-e apprenti-e chercheur-e justifiant de travaux empiriques, autant que d'une connaissance de la littérature pertinente, la capacité à formuler une question de recherche originale et personnelle, et à concevoir une méthodologie adéquate pour y apporter des éléments de réponse.</p> <p>Le GT JEDI, étant particulièrement attentif aux inégalités et discriminations, se penchera avec d'autant plus d'attention sur les parcours personnels non linéaires, sur la curiosité et les expériences des candidat-es.</p>
Dossier de candidature	Le télécharger sur le site du LABEX : http://www.futurs-urbains.fr/appels-doffres/doctorat-les-contrats-doctoraux-procedure-administrative/campagne-2017-2020-propositions-de-sujet-de-these/
Date limite de dépôt de candidature :	Vendredi 2 Juin 2017
Pièces à joindre obligatoirement au dossier :	<p>LETRE DE RECOMMANDATION D'UN ENCADRANT DU MEMOIRE : <input type="checkbox"/></p> <p>SUIVANT LE DIPLOME OBTENU :</p> <p>Master 2 en cours :</p> <ul style="list-style-type: none">- Joindre la photocopie du diplôme de Master 1 <input type="checkbox"/>- Joindre le mémoire de Master 1 <input type="checkbox"/>- Joindre le mémoire provisoire de Master 2 <input type="checkbox"/>- Joindre les notes obtenues <input type="checkbox"/>- Date de prévision de soutenance de Master 2 (au plus tard en juin 2015) : <p>Master 2 déjà obtenu:</p> <ul style="list-style-type: none">- Joindre la photocopie du diplôme de Master 2 <input type="checkbox"/>- Joindre le mémoire <input type="checkbox"/>- Joindre les notes obtenues <input type="checkbox"/> <p>PROJET DE RECHERCHE (4/5 pages) : <input type="checkbox"/></p> <p>RESUME (2 000 signes maximum –espaces compris-) : <input type="checkbox"/></p>
Le dossier de candidature complet doit être envoyé, <u>par mail</u> , à :	Catherine Alcouffe Responsable administrative du LABEX Futurs Urbains E-mail : catherine.alcouffe@univ-paris-est.fr Tél : (33)1 01 81 66 52

Déroulement de la procédure de sélection :	<p>le Groupe Transversal « Justice, espace, discriminations, inégalités » sélectionnera un nombre limité de dossiers de candidat-e-s qui seront auditionné-e-s par un jury composé de membres du Conseil Scientifique du Labex et des directeurs des écoles doctorales. Seront également auditionné-e-s des candidat-e-s sélectionné-e-s par d'autres groupes transversaux du Labex.</p> <p>Au terme de ces auditions le Labex attribuera un maximum de 4 allocations doctorales.</p> <p>Cette procédure ne dispensera pas les candidat-e-s retenu-e-s d'une audition par l'ED d'inscription.</p>
---	---

LE CONTRAT DOCTORAL :

Date de début et de fin de contrat :	du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2020
Durée de fin de contrat :	3 ans
Rémunération nette mensuelle :	Entre 1 400,00 €net/m et 1 600,00 €net/m suivant les missions associées au contrat doctoral